

Titre niveau 6 Bac+3 – RNCP 39748

Chargé(e) de projets Energie et Bâtiments Durables



Objectifs

Le secteur du bâtiment représente **19 % des émissions de GES** et **44 % de la consommation énergétique** en France. Pour réduire cet impact, la loi Énergie-Climat (2019) impose la **rénovation des passoires thermiques d'ici 2030** et des normes plus exigeantes pour les constructions neuves.

Le **chargé de projet énergie et bâtiment durable** contribue à la **transition énergétique** en améliorant la performance des bâtiments, en intégrant les **énergies renouvelables** et en garantissant le confort des occupants. Il réalise des études, conseille sur l'isolation et les équipements, dimensionne les installations, évalue les gains et suit les performances pour réduire l'impact environnemental.

Secteur d'activités

Les diplômés évoluent dans les secteurs de la maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, bureaux d'études, entreprises souhaitant réaliser des économies d'énergies, associations de la transition énergétique, secteurs publics (mairies, collectivités), bailleurs sociaux.

Les métiers visés

Types d'emplois accessibles

- Chargé d'études, chargé de projet ou auditeur énergétique en bureau d'études bâtiment.
- Chargé de mission énergie, conseiller en énergie partagé, chargé d'opération ou chargé de développement des énergies renouvelables dans une structure publique.
- Chargé de projet ou chargé de mission en agence locale de l'énergie ou dans une structure porteuse de programmes publics de rénovation et de lutte contre la précarité énergétique.
- Chargé de mission énergie ou rénovation au sein d'un organisme gestionnaire de patrimoine.
- Chargé·e d'affaires dans une entreprise du secteur de la construction, du génie climatique ou des énergies renouvelables.



ALTERNANCE

Formation de 12 mois en alternance : 2 semaines en centre et 2 semaines en entreprise.



PUBLIC VISE

Salarié en formation continue ou en reconversion.
Demandeurs d'emploi
Apprentis



LIEU

Éco-Campus Provence
Formation
445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

PREREQUIS

Cette formation s'adresse aux étudiants en poursuite d'études, salariés en formation continue (congé individuel de formation), demandeurs d'emploi et apprentis.

La formation ne demande pas de prérequis.

Il est cependant conseillé d'avoir de préférence un niveau bac +2 (scientifique ou technique) et/ou expérience professionnelle, une forte motivation et un projet professionnel construit.

Notre formation est ouverte à tout type de profil.

PREREQUIS RELATIONNEL

Curiosité, écoute active, esprit d'équipe, rigueur, méthode et persévérance, aptitude à la communication orale et écrite.

RYTHME D'ALTERNANCE

2 semaines en centre de formation et 2 semaines en entreprise.

PUBLIC VISÉ

Personnes éligibles aux contrats d'alternance :

- Contrat d'apprentissage (max 29 ans ou RQTH, autres cas selon réglementation)
- Contrat de Professionnalisation (inscrits Pôle Emploi)
- Salariés en Pro-A
- Personnes en reconversion (nous consulter)

Salarié d'entreprise :

- Possibilité de suivre des modules spécifiques
- Possibilité de reconversion professionnelle

DÉLAIS D'ACCÈS

- A partir de 90 jours avant le début de formation
- Inscription après le début de formation possible : nous consulter.

MODALITÉ D'ACCÈS

- Entretien de recrutement
- Étude personnalisée du dossier candidat – CV, lettre de motivation, expériences professionnelles et personnelles.

TARIFS

- Cout pédagogique prise en charge par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'alternance :
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de Professionnalisation
 - Pro-A

- Autre dispositif : Nous consulter.
- Une prise en charge partielle des frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peut être sollicitée auprès de l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ;

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Une formation synchrone en présentiel favorise une véritable interaction entre les participants et le formateur. Cette simultanéité des échanges permet aux apprenants de poser leurs questions en temps réel et d'interagir directement avec le formateur ainsi qu'avec les autres participants, créant ainsi un environnement d'apprentissage dynamique et collaboratif.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

La formation mobilise plusieurs méthodes pédagogiques, dont la pédagogie active. Celle-ci favorise l'acquisition des compétences par l'implication des participants dans un apprentissage coopératif et collectif. Elle inscrit l'apprenant dans une démarche d'action et d'expérimentation, lui permettant de tester ses initiatives en temps réel et de confronter ses hypothèses, seul ou avec les autres. Pour soutenir cette approche, différents dispositifs sont utilisés : études de cas, simulations, jeux de rôle et projets collaboratifs.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Alternance pédagogique : rythme alterné entre périodes en centre de formation et en entreprise, favorisant la mise en pratique des acquis.
- Positionnement initial : évaluation des compétences à l'entrée en formation et restitution auprès du maître d'apprentissage.
- Suivi individualisé : livret d'apprentissage et de suivi en entreprise, complété par des visites régulières et des séances de tutorat.
- Rencontres tripartites : échanges entre le maître d'apprentissage, le formateur référent et le représentant légal pour assurer la cohérence du parcours.
- Formation en présentiel : animée par une équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant d'une expertise métier et d'une solide expérience en formation professionnelle.
- Approche pédagogique active : capitalisation sur les périodes en entreprise, compléments en centre de formation, pédagogie par objectifs.

- Méthodes variées : travaux de groupe, exposés, mises en situation, études de cas, vidéos, visites d'entreprises.
- Suivi et traçabilité : émargement par demi-journée, questionnaires de satisfaction, évaluations en entreprise.
- Évaluation finale : mémoire et soutenance devant jury.

Outils pédagogiques

- **Supports interactifs** : tableau blanc, tableau numérique interactif
- **Équipements audiovisuels** : vidéoprojecteur, diffusion de vidéos pédagogiques
- **Espaces adaptés** : salles de formation équipées pour favoriser l'apprentissage collaboratif

Objectifs opérationnels

- Intégrer les enjeux et leviers pour la transition énergétique dans le secteur du bâtiment.
- Préconiser des solutions techniques pour réduire les consommations énergétiques, utiliser des énergies renouvelables et réduire l'impact du bâtiment sur l'environnement.
- Accompagner les projets de transition énergétique de différents acteurs (particuliers, collectivités, entreprises, etc.) et à différentes échelles (bâtiment, quartier, territoire...)

Contenu de la formation

RNCP39748BC01 - Réalisation d'études techniques pour des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental

Questionner le maître d'ouvrage afin de cerner sa problématique énergétique et environnementale ainsi que ses éventuels besoins d'adaptation ou d'accessibilité, ses attentes et ses moyens

Formuler des objectifs à atteindre en termes de confort et de performance énergétique et environnementale, ainsi que d'adaptation ou d'accessibilité (vieillissement, handicap) pour répondre à la problématique du maître d'ouvrage

Etablir les données de dépense énergétique d'un bâtiment existant afin d'identifier les principaux postes de dépenses (chauffage, eau chaude, ventilation rafraîchissement, électricité spécifique) en analysant les factures et en intégrant la rigueur climatique

Réaliser un état des lieux pour caractériser le mode constructif du bâtiment, le niveau d'isolation de ses parois, la typologie des menuiseries, ses équipements et systèmes, son environnement

et ses éventuelles pathologies en s'appuyant sur des plans, des relevés de terrain et des échanges avec les occupants

Réaliser des calculs thermiques permettant d'établir un bilan des déperditions de l'existant et de simuler les gains énergétiques possibles en fonction de différents scénarios de travaux envisagés

Décrire les scénarios de travaux d'amélioration énergétique concernant l'enveloppe du bâtiment (isolation), répondant aux attentes du maître d'ouvrage en conformité à la réglementation en vigueur, et en proposant plusieurs alternatives avec notamment des solutions basse consommation et bas carbone permettant de minimiser l'impact environnemental du bâtiment Dimensionner les équipements techniques pour les postes de chauffage, eau chaude, rafraîchissement, ventilation, éclairages adaptés au bâtiment en fonction de ses caractéristiques et de son usage afin d'optimiser ses consommations énergétiques tout en garantissant un confort acoustique et une bonne qualité de l'air intérieur

Réaliser un mode opératoire et des conseils à destination des occupants pour réduire les consommations énergétiques lors de l'usage du bâtiment

Evaluer le coût des solutions techniques proposées sur la base des prix couramment pratiqués par type de travaux, et évaluer les aides financières mobilisables pour apporter un pré chiffrage au maître d'ouvrage

Réaliser une analyse économique en coût global sur la durée d'exploitation pour apporter des éléments de décision au maître d'ouvrage

Rédiger un rapport reprenant les éléments recueillis de façon claire, synthétique et adapté afin qu'il puisse servir au maître d'ouvrage pour la suite de son projet

RNCP39748BC02 - Développement de projets de chaleur renouvelable

Identifier les différents besoins énergétiques liés aux usages ou aux spécificités des bâtiments afin de calculer les puissances adaptées tenant compte de la simultanéité des consommations

Recenser les énergies disponibles et applicables au projet en fonction des réglementations, des types de bâtiments et de leur localisation afin d'orienter le choix du maître d'ouvrage en fonction de son projet

Comparer les différents types d'énergie applicables au projet (biomasse, solaire thermique, géothermie) en prenant en compte des critères techniques et environnementaux afin de proposer au maître d'ouvrage la ou les solutions techniques adaptées au projet

Pré-dimensionner l'installation pour répondre aux besoins énergétiques et garantir sa pérennité en intégrant les aspects réglementaires, administratifs, et environnementaux impactant le projet

Comparer les différents modèles économiques d'une installation, tenant compte des réglementations, tarifications et aides en vigueur et du coût global de l'installation, afin d'apporter des éléments financiers réalistes au choix du maître d'ouvrage

Rédiger des documents de synthèse reprenant les données techniques et éléments de décision adaptés aux spécificités du maître d'ouvrage

Déterminer des indicateurs de suivi de production de chaleur afin de mettre en place des outils de suivi adaptés et vérifier l'atteinte des performances après la mise en fonctionnement des installations

Identifier des points de contrôle permettant de repérer les dysfonctionnements courants afin d'alerter les acteurs capables d'intervenir sur l'installation et traiter la problématique

RNCP39748BC03 -Développement de projets d'électricité renouvelable photovoltaïque.

Repérer les lieux d'implantation possibles en tenant compte des masques solaires proches et lointains, des contraintes de raccordement réseau et des projets de rénovation des bâtiments afin d'estimer les surfaces disponibles à court, moyen et long terme

Evaluer la puissance de l'installation photovoltaïque en fonction de la surface disponible du bâtiment, du type de couverture ou du terrain envisagé afin d'estimer le potentiel solaire

Calculer la production annuelle de l'installation selon la puissance envisagée et le type d'implantation (en toiture, en ombrières, au sol..) afin de choisir des équipements adaptés

Etablir une analyse financière du projet tenant compte du budget d'investissement, des coûts d'exploitation, et des sources de financement mobilisables afin de donner au maître d'ouvrage des éléments pour budgérer le projet

Comparer les différents modèles économiques de la valorisation de production (vente totale de la production, autoconsommation partielle ou totale) en fonction du type d'installation, des usages et de la situation géographique afin d'apporter les éléments de choix au maître d'ouvrage

Déterminer des indicateurs de suivi de production d'électricité afin de mettre en place des outils de suivi adaptés et vérifier l'atteinte des performances après la mise en fonctionnement des installations

Identifier des points de contrôle permettant de repérer les dysfonctionnements courants afin d'alerter les acteurs capables d'intervenir sur l'installation et traiter la problématique

RNCP39748BC04 - Initiation et coordination de projets de transition énergétique

Proposer un projet pour répondre à une problématique de transition énergétique rencontré par des acteurs décideurs (professionnels, élus, administrations, financeurs, clients)

Argumenter la pertinence du projet en se basant sur des retours d'expériences, des études et des analyses techniques, économiques et environnementales afin de les mobiliser et de les convaincre de passer à l'action

Définir les objectifs du projet, le calendrier, les moyens, le budget, les actions et les résultats attendus, en collaboration avec les autres acteurs, afin de garantir la réussite du projet dans le délai souhaité et dans le respect des objectifs de transition énergétique

Mener des démarches de recherches de financement et/ou des démarches administratives nécessaires à la concrétisation du projet

Planifier la réalisation du projet en intégrant les contraintes des différents acteurs afin d'assurer sa finalisation dans le temps imparti

Coordonner le projet conformément à ses objectifs en suivant la planification prévue et en l'adaptant aux éventuels imprévus afin de garantir son avancement et sa conformité aux attentes

Réaliser l'évaluation finale du projet pour en tirer un bilan et des enseignements en vue d'amélioration pour les projets futurs, ainsi que des indicateurs de son impact pour la transition énergétique

Répartir et planifier les tâches au sein d'une équipe en s'assurant de la disponibilité des membres au regard de la temporalité du projet et de leurs éventuels besoins d'aménagement afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs du projet

Coordonner une équipe et assurer un suivi de ses activités en stimulant la motivation des membres et en adoptant une approche attentive qui tient compte des spécificités de chacun afin de créer un environnement de travail favorable au bon fonctionnement de l'équipe et à la réalisation du projet

RNCP39748BC05 - Mise en oeuvre de la sobriété dans les bâtiments collectifs et tertiaires (spécialisation).

Mobiliser les gestionnaires de patrimoines bâti à agir en faveur de la transition énergétique en synthétisant des documents variés (rapports, documents réglementaires, analyses...) afin de les informer des actions possibles à mettre en œuvre et de l'intérêt de celles-ci pour leur structure

A partir d'un état des lieux, proposer des actions de maîtrise de l'énergie et de sobriété énergétique, en tenant compte des contraintes liées aux types de bâtiments (logement, tertiaire,

établissement de santé) ainsi qu'à son usage, afin de réaliser des économies énergétiques et financières

Planifier et suivre les actions en cohérence avec la stratégie de la structure, ses attendus et ses délais afin de favoriser leur réalisation

Mettre en place un suivi des consommations, en impliquant éventuellement les usagers, afin de mesurer les effets et estimer les gains économiques et environnementaux des actions mises en place

Réaliser l'analyse des consommations, de leur suivi et des observations terrains afin de définir une hiérarchisation des travaux de rénovation énergétique à effectuer en tenant compte des obligations réglementaires (décret tertiaire, décret BACS, Etablissements Recevant du Public (ERP), incendie, accessibilité)

Proposer des projets d'énergies renouvelables (chaleur renouvelable avec ou sans réseau et/ou électricité) en tenant compte des capacités d'améliorations des installations existantes et du potentiel d'installations nouvelles afin de permettre au maître d'ouvrage de comparer différentes solutions au regard de sa politique énergétique

Rédiger une note de projet de travaux synthétique et structurée en tenant compte des enjeux de durabilité, de la politique territoriale, des capacités financières et du devoir d'exemplarité des acteurs publics afin de fournir un support accessible et suffisamment détaillé pour permettre aux décideurs / acteurs de passer à l'acte

RNCP39748BC06 - Conception et dimensionnement de systèmes thermiques et fluides

Modéliser le comportement thermique d'un bâtiment avec un logiciel de Simulations Thermiques Dynamiques (STD) pour optimiser la conception ou la rénovation de l'enveloppe du bâtiment et réduire les besoins énergétiques de chauffage, de rafraîchissement et d'éclairage

Proposer des solutions techniques permettant de rendre un bâtiment performant et décarboné en tenant compte du potentiel bioclimatique du projet, en privilégiant les matériaux ayant le plus faible impact environnemental et la meilleure Analyse de Cycle de vie (ACV)

Réaliser des calculs réglementaires pour vérifier le respect de la réglementation thermique et environnementale en vigueur tout en intégrant les autres réglementations (Incendie, ERP, acoustique, Personne à Mobilité Réduite, ...) dans la conception de l'enveloppe thermique et des installations fluides

Dimensionner les installations fluides dans un bâtiment (chauffage, rafraîchissement, eau chaude et ventilation) afin de répondre au mieux à ses besoins spécifiques et en garantir un fonctionnement optimal

Estimer les coûts d'installation et la durée des travaux, en tenant compte de la taille du projet, afin d'apporter à la maîtrise

d'œuvre les éléments nécessaires à l'élaboration des phases suivantes (consultation et exécution)

MODALITÉ D'ÉVALUATION ET DE SUIVI ENTREPRISE

Pour valider la certification, le candidat doit valider les blocs de compétences 1, 2, 3 et 4 et un bloc de compétences au choix parmi les blocs 5 et 6.

RNCP39748BC01 - Réalisation d'études techniques pour des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental

Réalisation d'un projet d'étude de rénovation d'un bâtiment pour le compte d'un maître d'ouvrage (collectivité, copropriété, entreprise, particulier)

Présentation d'un rapport écrit et soutenance orale devant un jury

RNCP39748BC02 - Développement de projets de chaleur renouvelable

Réalisation d'une analyse d'opportunité d'installation d'un réseau de chaleur renouvelable sur un groupe de différents bâtiments (bâtiments publics, bâtiments collectifs privés, bâtiments tertiaires.) présentée sous forme écrite

RNCP39748BC03 - Développement de projets d'électricité renouvelable photovoltaïque

Réalisation d'une étude de cas d'installation solaire photovoltaïque présentée sous forme écrite

RNCP39748BC04 - Initiation et coordination de projets de transition énergétique

Présentation d'une mission en entreprise de 18 semaines minimum donnant lieu à la remise d'un rapport écrit et à une soutenance orale devant un jury de professionnels

RNCP39748BC05 - Mise en oeuvre de la sobriété dans les bâtiments collectifs et tertiaires

Elaboration d'une stratégie patrimoniale présentée sous forme écrite comprenant

- => un travail d'analyse et de synthèse consistant à produire, à partir de plusieurs documents,

- => une note écrite à destination d'un élu ou d'un gestionnaire de patrimoine,

- => une étude de cas de planification de travaux sur un groupe de bâtiments.

RNCP39748BC06 - Conception et dimensionnement de systèmes thermiques et fluides

Réalisation d'un projet d'études fluides : étude de cas d'une construction neuve ou d'un projet de rénovation d'un bâtiment de type tertiaire ou logement collectif.

- Production de pièces écrites couramment fournies par les bureaux d'études thermique et fluides dans le cadre de leur mission de maîtrise d'œuvre.

Suivi en entreprise par le/la référent(e) accompagne, évalue les compétences acquises par l'apprenant(e) en entreprise, un élément clé du suivi individualisé.

Les visites en entreprise sont un levier essentiel pour la qualité et le suivi pédagogique

Les visites en entreprise constituent un outil fondamental dans le cadre des formations en alternance et des parcours professionnalisants. Elles répondent à plusieurs objectifs :

- **Assurer le suivi pédagogique** : elles permettent de vérifier la cohérence entre les activités réalisées en entreprise et les objectifs de formation définis dans le référentiel.
- **Renforcer le lien entre les acteurs** : ces rencontres favorisent la communication entre l'apprenant, le maître d'apprentissage et le formateur référent, garantissant une coordination efficace.
- **Adapter le parcours** : elles offrent l'opportunité d'identifier les besoins spécifiques de l'apprenant et de mettre en place des actions correctives ou des compléments de formation si nécessaire.
- **Garantir la conformité qualité** : les visites sont un indicateur fort de la démarche Qualiopi, car elles attestent du suivi individualisé et de la traçabilité des apprentissages.
- **Valoriser l'expérience professionnelle** : elles permettent de capitaliser sur les situations vécues en entreprise pour enrichir les apprentissages en centre de formation.

Modalités pratiques :

- Planification dès le début du parcours.
- Rencontre tripartite (apprenant, maître d'apprentissage, formateur référent).
- Utilisation du livret d'apprentissage comme support de suivi.

Compte rendu formalisé pour assurer la traçabilité

MODALITES D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Pour valider la certification, le candidat doit valider les blocs de compétences 1, 2, 3 et 4 et un bloc de compétences au choix parmi les blocs 5 et 6.

Pour valider la certification, quatre conditions doivent être réunies :

- Avoir passé l'ensemble des épreuves de contrôles continus écrites et/ou orales ;
- Obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 3 ;
- N'avoir aucune note inférieure ou égale à 1 ;
- Obtenir une moyenne supérieure ou égale à 2,5, à l'évaluation du stage pratique en entreprise.

Si un de ces critères n'est pas respecté la situation du candidat est discutée en jury de certification.

Le jury de certification statuera sur la capacité du candidat à remplir les missions professionnelles d'un chargé de projet énergie et bâtiment durables dans les métiers visés par la certification. Il s'appuiera sur les retours et évaluations du tuteur en entreprise et de l'équipe pédagogique.

Un bloc est validé si la moyenne des évaluations de ce bloc est supérieure ou égale à 3.

PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Certaines compétences de la certification présentent des correspondances partielles avec d'autres certifications professionnelles enregistrées au RNCP.

Le bloc **RNCP39748BC01 – Réalisation d'études techniques pour des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental** est en correspondance partielle avec le bloc **RNCP35488BC01 – Optimiser la performance énergétique et environnementale d'un bâtiment, d'un site ou d'une installation**, issu de la certification **RNCP35488 – BUT Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques : Management de l'énergie pour le bâtiment et l'industrie**.

Le bloc **RNCP39748BC06 – Conception et dimensionnement de systèmes thermiques et fluides (spécialisation)** correspond partiellement au bloc **RNCP35488BC03 – Dimensionner des installations énergétiques, climatiques ou frigorifiques pour le bâtiment et l'industrie**, issu de la même certification **RNCP35488**.

Des correspondances existent également avec des **anciennes versions de la certification professionnelle**. Par exemple :

- Le bloc **RNCP39748BC01** correspond partiellement au bloc **RNCP34389BC02 – Conseil et étude des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental**, issu de la certification **RNCP34389 – Chargé de projet énergie et bâtiment durable**.
- Le bloc **RNCP39748BC02 – Développement de projets de chaleur renouvelable** correspond aux blocs **RNCP34389BC03 – Développement d'installations énergétiques utilisant la biomasse** et **RNCP34389BC04 – Développement d'installations solaires thermiques**.
- Le bloc **RNCP39748BC03 – Développement de projets d'électricité renouvelable photovoltaïque** correspond au bloc **RNCP34389BC05 – Développement d'installations solaires photovoltaïques**.
- Le bloc **RNCP39748BC04 – Initiation et coordination de projets de transition énergétique** correspond au bloc **RNCP34389BC08 – Initiation et coordination de projet**.
- Enfin, le bloc **RNCP39748BC06** correspond partiellement au bloc **RNCP34389BC06 – Maîtrise d'œuvre thermique du bâtiment et fluides (optionnel)**.

VALIDATION PAR BLOCS

Oui, un bloc de compétences validé l'est à vie.

Vous avez la possibilité de passer un ou plusieurs blocs de compétences qui composent cette certification.

Par exemple :

- *Conseiller accompagnateur rénovation (bloc 1 et 2)*
- *Développer les installations solaires photovoltaïques (bloc 5)*
- *Conception thermique et fluides du bâtiment (bloc 6)*

POURSUITE D'ÉTUDES

Masters professionnels

Expert de la transition énergétique, Niv 7 RNCP **37986**
(dispensée par L'asder à l'Eco-campus)

[RNCP37986 - Expert de la transition énergétique](#)

INTERVENANTS

L'école intègre une équipe pédagogique issue du monde professionnel qui fait le lien indispensable entre les exigences des entreprises et les méthodes et objectifs pédagogiques imposés par cette formation.

ACCESIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre structure est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation.

Vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référent handicap : referenthandicap@digne.cci.fr

MIXITÉ

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

LIEU DE FORMATION

Éco-Campus Provence Formation

445 rue Gabriel Besson 04220 Sainte-Tulle

LIBELLÉ EXACTE DE LA CERTIFICATION

Chargé de projet Energie et Bâtiment Durable

[RNCP39748 - Chargé de projet énergie et bâtiment durables](#)

CODE RNCP

RNCP39748

NOM DU CERTIFICATEUR

ASDER

DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Date de décision 31-10-2024

Durée de l'enregistrement en années 3

Date d'échéance de l'enregistrement 31-10-2027

Date de dernière délivrance possible de la certification
31-10-2031

INDICATEURS DE RESULTATS DE CETTE FORMATION

Consulter nos indicateurs sur notre site internet :



Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2023	84	1	93	76	-
2022	67	0	90	70	77
2021	73	0	95	70	70

PERSONNE À CONTACTER

Virginie **VIERI**

Chargée d'affaire Formations transition énergétique et industries 06 49 75 25 09 v.vieri@digne.cci.